



CITY PASS 24h CHARLEROI OU LIEGE

1. Pour quel trajet ?

- Réseau SNCB :
 - **Aire de validité City Pass Charleroi** : Aiseau, Beignée, Charleroi-Ouest, Charleroi-Central, Châtelet, Couillet, Courcelles-Motte, Cour-Sur-Heure, Farciennes, Fleurus, Forchies, Gouy-lez-Piéton, Ham-Sur-Heure, Hourpes, Jamioulx, Landelies, Le Campinaire, Lodelinsart, Luttre, Marchienne-au-Pont, Marchienne-Zone, Piéton, Pont-à-Celles, Roux.
 - **Aire de validité City Pass Liège** : Angleur, Ans, Bierset-Awans, Bressoux, Chaudfontaine, Chênée, Flémalle-Grande, Flémalle-Haute, Herstal, Jemeppe-sur-Meuse, Leman, Liège-Carré, Liège-Guillemins, Liège-Saint-Lambert, Liers, Milmort, Ougrée, Pont-de-Seraing, Sclessin, Seraing, Tilff et Trooz.
- Réseau TEC : votre City Pass 24h Charleroi ou Liège est valable sur le réseau TEC dans l'aire de validité du City Pass correspondant (voir www.letec.be pour consulter l'aire de validité exacte et les conditions de transport).
- Réseau De Lijn : sur la ligne 79 dans l'aire de validité du City Pass Liège.

2. A quelle date / quel moment ?

Votre ticket est valable pour un nombre illimité de trajets* dans l'aire de validité choisie (Charleroi ou Liège), durant 24h.

3. Pour qui ?

- Pour tout public

4. Où l'acheter ?

- Le CITY PASS 24H est vendu via les canaux SNCB suivants : automate de vente et guichet.
- Il n'y a pas de prévente, le City Pass 24h est activé dès l'achat.

5. Sur quel support ?

- Automates de vente et guichets : votre City Pass 24h est chargé sur une Carte MoBIB* personnalisée émise à la SNCB, STIB, TEC ou De Lijn, ou sur une carte MoBIB basic (= non personnalisée ; uniquement émis chez TEC).

Munissez-vous donc de votre Carte MoBIB* personnelle si vous en possédez déjà une.

Si vous n'êtes pas encore en possession d'une Carte MoBIB*, vous pouvez vous en procurer une nouvelle au guichet, sur présentation d'une pièce d'identité* valable et moyennant paiement du droit de confection* ou via le site internet snbc.be.



Vous pouvez également utiliser une carte MoBIB* émise par TEC, STIB ou De Lijn, à condition qu'elle ait été préalablement enregistrée à un guichet SNCB. Vous avez également la possibilité d'enregistrer une carte MoBIB* émise par la STIB sur le site internet de la SNCB (www.sncb.be), via votre compte My SNCB.

DETERIORATION, PERTE OU VOL DE LA CARTE MoBIB?

- Voir fiche « Carte MoBIB* ».

6. Utilisation / Itinéraires

- Durant la période de validité de votre City Pass 24h, vous voyagez librement dans l'aire de validité choisie (Charleroi ou Liège).
- Les déplacements en train entre 2 gares de l'aire de validité de votre City Pass 24h via une gare située hors de cette même aire de validité* ne sont autorisés que si vous êtes en possession d'un titre de transport couvrant ce trajet*.
- Pour les trajets effectués en train, étant donné que votre City Pass est activé lors de l'achat, vous ne devez pas le valider avant embarquement. Toutefois, le City Pass 24h doit toujours être validé* pour les trajets TEC.
- Le dernier trajet doit débuter avant la limite de validité de 24h mais peut être terminé au-delà de celle-ci, et ce uniquement dans le véhicule emprunté pour ce dernier trajet.
- Plusieurs City Pass 24h peuvent être chargés sur une même Carte MoBIB* (personnalisée ou Basic) pour voyager ensemble. Le titulaire de la Carte MoBIB personnalisée sera toujours présent lors du voyage.

7. A quel prix ?

- Un City Pass 24h est disponible en 2^e classe.
- Afin de connaître le tarif de votre City Pass 24h, consultez les Tarifs*.

8. Suppléments

Voyager en 1^e classe avec votre city Pass 24h

- Afin de voyager en 1^e classe avec votre city Pass 24h, achetez un SUPPLEMENT 1^e CLASSE (voir fiche SUPPLEMENT 1^e CLASSE) par trajet simple.

Voyager avec un vélo

- Afin de voyager en train avec votre vélo non-pliable, vous achetez un SUPPLEMENT VELO (voir fiche SUPPLÉMENT VÉLO) par trajet simple.



Voyager avec un animal domestique

- Afin de voyager en train avec votre animal domestique non-enfermé, vous achetez un SUPPLEMENT ANIMAL DOMESTIQUE (voir fiche-produit SUPPLEMENT ANIMAL DOMESTIQUE) par trajet simple.

9. Remboursement

- Votre City Pass 24h n'est pas remboursable.
- Vous ne pouvez prétendre à aucun remboursement ni indemnité en cas de changement dans le service des trains.

10. Autres avantages

Tarif voyageurs parkings SNCB

Votre ticket train vous donne droit à un tarif réservé aux voyageurs train dans les parkings payants SNCB. Scannez votre Carte MoBIB à la borne de paiement du parking afin de profiter du tarif préférentiel pour voyageurs train.

Vous avez accès aux réductions sur les formules parking à l'heure ou à la journée.

Les tarifs des parkings sont disponibles sur [sncb.be](https://www.sncb.be).

Enfants de moins de 12 ans accompagnés

Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans (pas de ticket émis) accompagnés d'une personne de 12 ans ou plus ayant un titre de transport valable (maximum 4 enfants de moins de 12 ans par accompagnant, sauf si ils appartiennent à un même ménage*). Un document officiel valable (carte d'identité, carte Isi+, passeport) prouvant l'âge de l'enfant est indispensable lors du voyage.

Voyager avec vos bagages accompagnés gratuits

Dans le train, vous pouvez emporter gratuitement 3 bagages à mains par voyageur, faciles à transporter (mallettes, sac à dos, valises,...) pour un total de 30 kg par personne. Vous devez surveiller vous-même vos bagages à main et les munir d'une étiquette nominative (consultez la fiche-produit BAGAGES ACCOMPAGNÉS GRATUITS afin de connaître toutes les dispositions).